

## Il est important d'agir !

### CANOL

### **Habitants du Grand Lyon :** **donnez votre avis sur la construction du « grand stade » de l'O.L. à Décines !**

Le Grand Lyon ayant vu les 2 enquêtes précédentes annulées par le tribunal administratif, du fait de manque d'informations fournies, il persiste et lance actuellement 4 nouvelles concertations, qui s'arrêteront le 16 avril. Elles concernent toutes les infrastructures nécessaires à la construction du « grand stade » de l'O.L. à Décines :

- d'une part, « *la réalisation d'un équipement sportif d'une capacité d'environ 60.000 places et d'un programme de constructions pour des activités connexes à destination principalement hôtelière, tertiaire, de commerces de petites surfaces et de loisirs. L'ensemble couvre une superficie de 50 hectares sur le territoire de la commune Décines Charpieu au lieudit MONTOUT* ».
- Et d'autre part, la réalisation des routes pénétrantes à créer, des lignes de trams à construire nécessaires à l'accessibilité et à l'augmentation très importante des flux de spectateurs (véhicules, cars, etc.).

**Lors de ces enquêtes, il est important que vous donniez votre avis sous forme écrite.**

#### **La situation actuelle :**

La demande d'un stade d'une capacité supérieure à celle existant actuellement à Gerland (41.000 places) correspond à un besoin ponctuel, qui ne se produit que très occasionnellement dans l'année : matchs de ligue des champions, matchs entre leaders du classement,... coupe d'Europe 2016.

Aujourd'hui, pour faire face à cette demande, nos élus ont le choix entre 2 solutions :

- **L'extension du stade public actuel** : il est utilisé à 98% par le club de football Olympique Lyonnais. Un projet a déjà été établi par un architecte pour le porter à 55.000 places. Il bénéficie d'une très bonne desserte en bus et métro. Cette dernière est étendue avec le prolongement de la ligne jusqu'à Oullins et la création de la liaison SNCF à la gare Jean Macé sur cette même ligne.
- **La construction d'un nouveau stade privé, situé à Décines** à 15 kilomètres de Lyon. Sa capacité serait de 60.000 places. Il serait entouré d'un complexe hôtelier et d'un centre commercial conçu par l'Olympique Lyonnais. Aujourd'hui aucune infrastructure ne permet sa desserte.

Sous la pression d'un lobby financier mené par l'Olympique Lyonnais, la deuxième solution nous est imposée par MM. COLLOMB et MERCIER, sans qu'aucune étude préalable ne justifie ce choix.

CANOL (Contribuables Actifs du Lyonnais) a étudié l'historique et les enjeux de ce projet. Cette étude est consultable sur le site internet de l'association : [www.canol.fr](http://www.canol.fr).

Nous sommes opposés à ce projet pour les raisons suivantes :

#### **Arguments de CANOL contre le Grand Stade**

- Aucune étude d'ensemble ou stratégique n'a été menée par le Grand Lyon pour déterminer les besoins et la solution d'un grand stade pour l'agglomération. Ce type d'études constitue un préalable à toute décision dans ce domaine.
- Si la construction du stade de Décines est prise en charge par l'Olympique Lyonnais, la mise à disposition des terrains et la construction des infrastructures d'accès permettant son utilisation seront à la charge des collectivités publiques (Etat, Conseil général, Communauté urbaine, SYTRAL, ville de Décines), donc des contribuables.

- L'Olympique Lyonnais compte bien financer la majeure partie de la construction du stade grâce à la plus-value faite par la revente de terrains, cédés par le Grand Lyon et rendus constructibles, aux promoteurs des hôtels et commerces. Ce tour de passe-passe permet de camoufler discrètement le financement indirect de la construction du stade par le contribuable.
- le coût de ces infrastructures n'a pas encore été clairement évalué, mais il est vraisemblablement de l'ordre de 300 millions d'euros, soit plus de 200 €par habitant du Grand Lyon et plus de 800 €(5.000 F) par foyer payant l'impôt local. Aujourd'hui on nous annonce 188 M€, sans aucun détail et sans justification. Ce montant est évidemment minoré et aucun chiffre sur les coûts n'apparaît dans les cahiers de concertation.
- L'argent public mis dans ces infrastructures favorisant exclusivement une entreprise privée constitue un gaspillage, surtout dans les circonstances économiques actuelles.
- Ce nouveau stade ne profitera pas à la population de la région lyonnaise. Outre les nuisances dues aux embouteillages et à la pollution les soirs de match, il y aura encore moins de retombées économiques puisque les recettes tirées de l'exploitation d'un véritable centre commercial resteront la propriété du groupe OL alors que les investissements auront été payés par les contribuables sans aucune plus-value pour ces derniers.
- Les quelques retombées économiques iront toutes dans l'enclave OL Land (hôtels, restaurants, bars, ...) au lieu d'être réparties sur l'agglomération
- Cet argent gaspillé pourrait servir utilement à des fins bien plus prioritaires, tels la réalisation du Tronçon Ouest du Périphérique, les hôpitaux, les personnes handicapées, les écoles, les collèges, les lycées et les universités...
- La capacité actuelle du stade de Gerland est suffisante pour 95% des matchs. Elle est également suffisante pour participer à l'Euro 2016. Pourquoi dépenser pour l'agrandir alors que la ville de Lyon a consacré plus de 35 millions d'euros à la rénovation de Gerland depuis la fin des années 1990 (sécurité, pelouse, éclairage, etc.).
- Aucun élément nouveau, si ce n'est une campagne de publicité de l'O.L. parrainée par le Grand Lyon, le Conseil général du Rhône, la ville de Décines et le SYTRAL, ne justifie cette nouvelle révision du PLU, donc de revenir sur l'enquête publique précédente qui était, rappelons-le, défavorable à ce projet.
- Le stade de Gerland a le mérite d'exister. L'OL paie une location d'un million d'euros par an qui couvre en partie l'entretien (1,4 million d'euros par an). Que fera-t-on de ce stade une fois l'OL parti ? Qui paiera l'entretien ? Certainement pas l'équipe de Rugby pressentie avec son maigre budget et son affluence moyenne de 5000 spectateurs !
- Rien ne garantit que le club Olympique Lyonnais gardera son rang actuel dans le football européen.
- Ce stade vise uniquement à satisfaire les intérêts financiers du groupe OL soutenu par certains élus complaisants, mais pas les besoins des habitants de la région.

### Comment participer à l'enquête publique ?

- En vous rendant dans une des 57 mairies des communes du Grand Lyon ou dans une des mairies d'arrondissement de Lyon, pendant les heures d'ouverture de ces lieux, d'ici le **Jeudi 15 avril 2010**.
- En donnant votre avis **sur les cahiers de concertation** mis obligatoirement à disposition dans chacun de ces lieux (il peut y en avoir 1, 2, 3 ou 4 suivant la commune où vous habitez !). Si vous rencontrez un problème, avertissez CANOL !
- en écrivant sur ces cahiers les arguments que vous estimez les mieux adaptés à la situation (en vous aidant éventuellement de ceux indiqués ci-dessus) et en commençant par « Je m'oppose à cette révision du PLU pour les raisons suivantes : ..... »
- En le signant et en indiquant votre nom et adresse.

**Contribuables, défendez vos intérêts !**

**Donnez votre avis !**

**Ce n'est pas tous les jours qu'on vous le demande !**

*Après l'enquête publique, il sera trop tard. Nous devons tout faire pour empêcher cette formidable gabegie à la mesure du scandale du périphérique Nord et du Musée des Confluences.*